

En 2017, plus de sept personnes non retraitées sur dix souhaiteraient partir à la retraite à 60 ans ou avant. Pour autant, seulement un non-retraité sur sept estime que cela lui sera possible. L'écart entre les souhaits et les prévisions d'âge de départ à la retraite reste très marqué en 2017. Parmi les réformes proposées pour préserver le système des retraites par répartition, l'allongement de la durée de cotisation, la hausse des taux de cotisations salariales ou le recul de l'âge de la retraite restent des solutions préférables à une baisse du niveau des pensions.

Sept personnes sur dix souhaitent partir à la retraite à 60 ans ou avant

Selon le Baromètre de la DREES (*encadré 1*), les personnes non retraitées demeurent attachées à la retraite à 60 ans, même si elles sont de plus en plus nombreuses à envisager un départ plus tardif. En 2017, la moitié d'entre elles (51 %) souhaiteraient, dans l'idéal, partir à la retraite à 60 ans (*graphique 1*), alors que trois sur dix seulement (28 %) envisageraient de partir après cet âge.

Depuis le début des années 2000 s'est opéré un glissement de l'âge souhaité de départ à la retraite. Entre l'an 2000 et le début des années 2010, cet âge idéal de départ a progressivement basculé de 55 à 59 ans, puis vers 60 ans : la part des personnes souhaitant partir avant 60 ans a été divisée par trois en dix-sept ans, de 66 % en 2000 à 21 % en 2017. La diminution a été encore plus marquée pour un éventuel départ avant 55 ans : 30 % des personnes exprimaient cette volonté en 2000, contre seulement 7 % en 2017. Parallèlement, la part des personnes exprimant l'envie de partir entre 61 ans et 64 ans s'est accrue (2 % en 2009 à 13 % en 2017). La loi de 2010 portant réforme des retraites a décalé l'âge minimum légal de la retraite de 60 ans à 62 ans. L'augmentation de la part de personnes déclarant un âge idéal de départ à la retraite entre 61 et 64 ans semble montrer que ce recul de l'âge de départ est désormais partagé par une plus grande part de l'opinion. Les personnes non retraitées désirant partir à la retraite à 65 ans ou plus tard sont également de plus en

plus nombreuses ; leur part a triplé en seize ans (16 % en 2017).

Un écart de plus de cinq ans entre les souhaits et les prévisions d'âge de départ

Peu de personnes pensent pouvoir prendre leur retraite à l'âge qu'elles souhaiteraient dans l'idéal (*graphique 2*). En 2017, plus de 70 % des non-retraités envisagent de partir à la retraite à 60 ans ou avant, mais seuls 15 % estiment qu'ils pourront effectivement le faire à cet âge ou avant. Les non-retraités pensent qu'ils pourront prendre leur retraite à 64 ans et 8 mois en moyenne, soit quatre ans et onze mois après l'âge moyen souhaité¹ (*graphique 3*). À titre de comparaison, l'âge moyen à partir duquel les non-retraités estiment qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens s'élève à 63 ans et 3 mois, un chiffre en légère baisse par rapport à 2016. Après avoir fortement augmenté entre 2009 et 2014, la part des personnes non retraitées qui anticipent qu'elles ne pourront partir à la retraite qu'après 65 ans a diminué légèrement en 2017 (30 %).

67 % des non-retraités pensent que leur niveau de vie à la retraite sera plus faible que celui de l'ensemble de la population

En 2017, deux non-retraités sur trois anticipent que leur niveau de vie à la retraite sera inférieur à celui de l'ensemble de la population, et trois sur dix pensent même que leur niveau de vie à la retraite sera « bien moins bon » (*graphique 4*).

1. Les moyennes sont calculées pour les non-retraités qui répondent aux deux questions.

Par ailleurs, comme en 2016, près de quatre personnes interrogées sur dix souhaitent que leurs revenus personnels ne diminuent pas lors du passage à la retraite et la moitié juge une diminution de revenus de 10 % à 20 % acceptable.

Les personnes ayant les statuts professionnels les moins favorisés anticipent plus généralement un niveau de vie à la retraite inférieur à celui de l'ensemble de la population et sont plus nombreux à souhaiter un maintien des revenus.

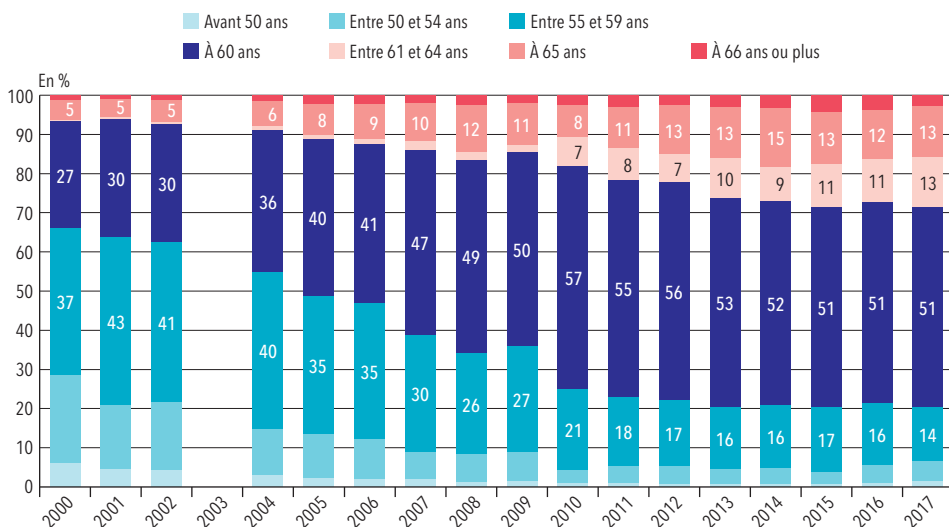
Encadré 1 Le Baromètre d'opinion de la DREES

Les données sur les souhaits exprimés concernant la retraite sont issues du Baromètre d'opinion de la DREES sur la santé, la protection sociale, les inégalités et la cohésion sociale. Cette enquête est réalisée annuellement par l'institut BVA depuis 2004. Elle se déroule en face à face auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus. Un peu plus de 3 000 personnes¹ ont été interrogées d'octobre à décembre 2017. L'échantillon est construit selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération).

Les réponses à une enquête d'opinion sont particulièrement sensibles à la formulation des questions, ou à leur place dans le questionnaire. Ces enquêtes permettent néanmoins des comparaisons entre sous-catégories (selon le revenu, l'âge, etc.) ou dans la durée. Les plus petites variations (de l'ordre d'un ou deux points de pourcentage) peuvent ne refléter que des imperfections de mesure.

1. Jusqu'en 2013, la taille de l'échantillon était de 4 000 personnes.

Graphique 1 Âge souhaité, dans l'idéal, de départ à la retraite pour les non-retraités



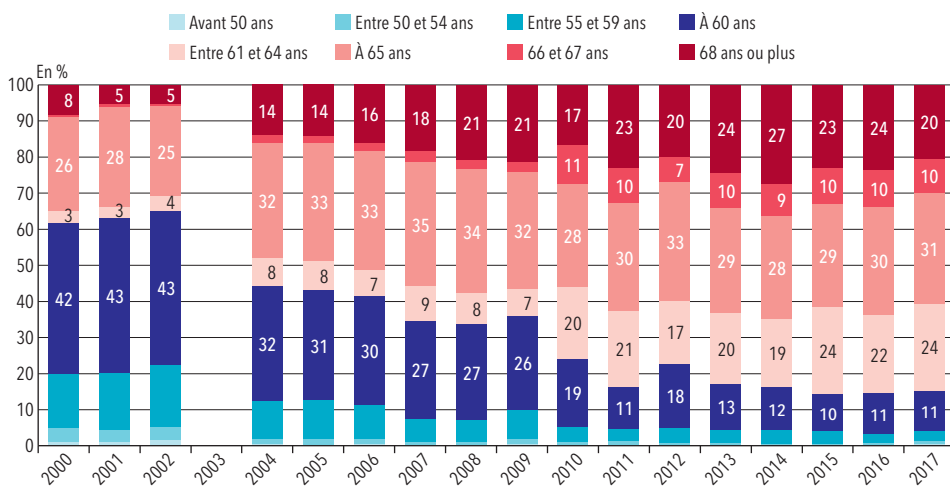
Note > Réponse à la question « Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir à quel âge elles souhaiteraient prendre leur retraite (12 % de l'ensemble des non-retraités en 2008, mais 1 % à 3 % entre 2009 et 2017), ainsi que les retraités, sont ici exclus du calcul. Pas d'enquête en 2003.

Lecture > En 2017, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 51 % souhaiteraient dans l'idéal partir à 60 ans et 13 % à 65 ans.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

Sources > Baromètres DREES-Ilop de 2000 à 2002 ; Baromètres DREES-BVA de 2004 à 2017.

Graphique 2 Âge auquel les non-retraités pensent qu'ils pourront prendre leur retraite



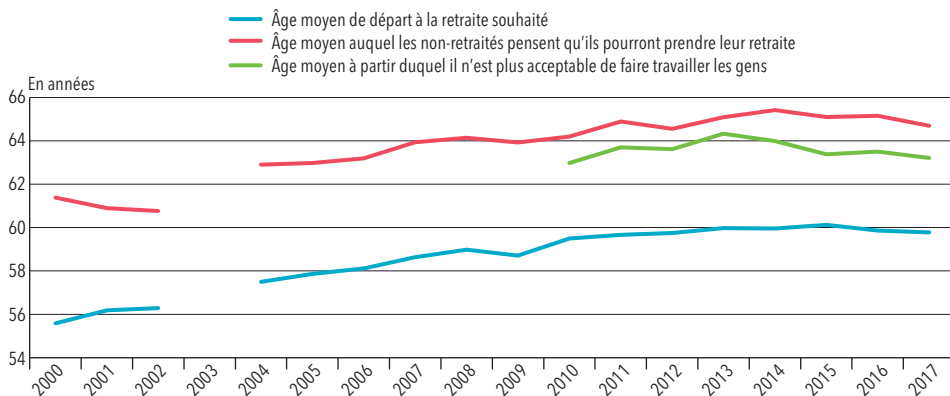
Note > Réponse à la question « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir à quel âge elles pourront prendre leur retraite (25 % de l'ensemble des non-retraités en 2008, 11 % en 2009, 10 % en 2010, 9 % en 2011, 7 % en 2012, 8 % entre 2013 et 2015, 9 % en 2016 et 11 % en 2017) ainsi que les retraités sont ici exclus du calcul. Pas d'enquête en 2003.

Lecture > En 2017, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 11 % pensent qu'elles pourront prendre leur retraite à 60 ans et 31 % à 65 ans.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

Sources > Baromètres DREES-Ifof de 2000 à 2002 ; Baromètres DREES-BVA de 2004 à 2017.

Graphique 3 Âge moyen souhaité et estimé de départ à la retraite et âge moyen auquel il n'est plus acceptable de faire travailler les gens



Note > Réponse aux questions « Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? », « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? », « À partir de quel âge estimez-vous qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir répondre aux questions ainsi que les retraités sont ici exclus du calcul. Pas d'enquête en 2003.

Lecture > En 2017, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, l'âge moyen de départ à la retraite souhaité est proche de 60 ans, l'âge moyen à partir duquel elles pensent pouvoir prendre leur retraite est légèrement inférieur à 65 ans et l'âge moyen à partir duquel elles pensent qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens est proche de 63 ans.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

Sources > Baromètres DREES-Ifof de 2000 à 2002 ; Baromètres DREES-BVA de 2004 à 2017.

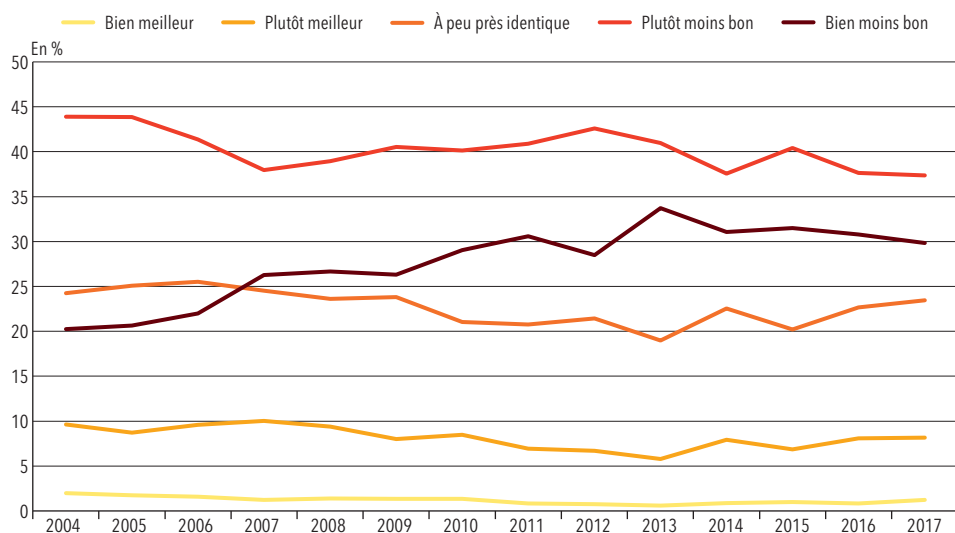
L'allongement des carrières, la hausse des cotisations et le recul de l'âge de la retraite sont préférés à la baisse des pensions

Pour préserver le système des retraites tel qu'il existe, les personnes interrogées qui considèrent que des réformes supplémentaires sont nécessaires et qui acceptent de choisir entre les différentes solutions proposées désapprouvent le recours à une diminution des pensions (graphique 5). Cette proposition n'est retenue que par 2 % d'entre elles. Les trois moyens préférés sont l'allongement de la durée de cotisation, l'augmentation des taux de cotisations et le recul de l'âge de la retraite (de 30 % à

34 % de réponses pour chacun de ces trois leviers). La part des personnes préférant l'augmentation des taux de cotisations est en hausse de 3 points par rapport à 2016.

Depuis l'enquête 2016, il est demandé si les réformes déjà effectuées étaient suffisantes ou s'il était nécessaire d'en effectuer de nouvelles pour « préserver le système de retraite par répartition telle qu'il existe ». Comme en 2016, sept personnes sur dix considèrent que d'autres réformes sont nécessaires ; parmi elles, 21 % (contre 24 % en 2016) ne se prononcent pas sur la nature des réformes à engager ou déclarent d'elles-mêmes désapprouver l'ensemble des solutions proposées dans le questionnaire de l'enquête. ■

Graphique 4 Anticipation par les non-retraités de leur niveau de vie au moment de la retraite par rapport à l'ensemble de la population



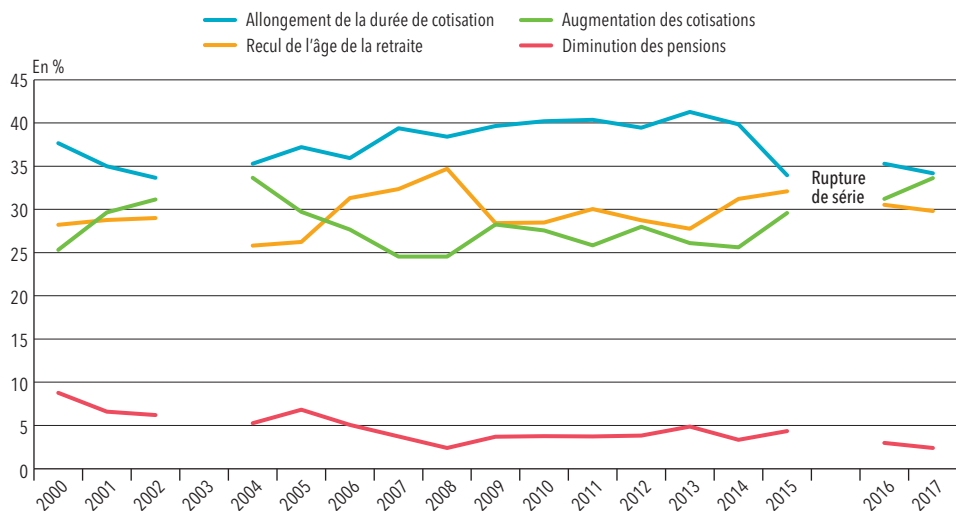
Note > Réponse à la question « Et vous-même, lorsque vous serez à la retraite, pensez-vous que votre niveau de vie sera bien meilleur, plutôt meilleur, à peu près identique, plutôt moins bon, bien moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population ? ». Les données ne sont disponibles que depuis 2004, car la question n'était pas posée en ces termes auparavant. Les personnes qui ne se prononcent pas (environ 5 % à 6 % de l'ensemble des non-retraités entre 2004 et 2008, mais seulement entre 1 % et 3 % depuis 2009) ainsi que les retraités sont ici exclus du calcul.

Lecture > En 2017, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 37 % anticipent un niveau « plutôt moins bon » à la retraite et 30 % « bien moins bon » que celui de l'ensemble de la population.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

Sources > Baromètres DREES-BVA de 2004 à 2017.

Graphique 5 Type de réforme considérée comme préférable pour préserver le système de retraite par répartition



Note > Réponse à la question « Parmi les solutions suivantes pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe, laquelle a votre préférence ? ». Les personnes qui ne se prononcent pas ou qui n'acceptent aucune des solutions proposées par le questionnaire (environ 30 % des non-retraités jusqu'en 2008, 21 % en 2009 et 24 % en 2010, 20 % en 2011 et 18 % en 2012, 19 % en 2013, 21 % en 2014, 14 % en 2015, 24 % en 2016 et 21 % en 2017) sont exclues du calcul. En revanche, les retraités sont inclus dans le champ des répondants, contrairement aux quatre autres graphiques. Pas d'enquête en 2003. À partir de 2016, cette question n'est posée qu'aux personnes qui répondent « Des réformes supplémentaires sont nécessaires » à la question « Compte tenu des réformes engagées ces dernières années, pensez-vous que pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe... ». Les personnes qui ne se prononcent pas ou qui considèrent les réformes déjà effectuées suffisantes (28 % en 2016 et 27 % en 2017) sont exclues du calcul.

Lecture > En 2017, pour l'ensemble des personnes qui considèrent que de nouvelles réformes sont nécessaires et qui choisissent un type de réforme parmi les quatre proposées, 34 % privilégient un allongement de la durée de cotisation et 2 % seulement une diminution du niveau de pension.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètres DREES-Ifop de 2000 à 2002 ; Baromètres DREES-BVA de 2004 à 2017.

Pour en savoir plus

> **Antunez, K., Papuchon, A.** (2018, mars). En 2017, des Français moins inquiets et davantage demandeurs d'intervention publique. Synthèse des résultats de l'enquête 2017. DREES.

> **Aubert, P.** (2013). Les attentes et opinions des Français d'âge actif vis-à-vis de la retraite : évolutions depuis 2000. *Retraite et société*, 2013/3, n° 66, p. 117-135.

> **Masson, L. et Solard, G.** (2017, décembre). 84 % des Français souhaitent un socle commun des régimes de retraite - Résultats du Baromètre d'opinion de la DREES. DREES, *Études et Résultats*, 1041.